

Une nouvelle forme de l'épicéa commun

Autor(en): **Badoux, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **53 (1902)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785615>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

exporte le solde. Elle protège cette branche importante de son industrie grâce à des droits d'entrée élevés, alors que d'autres pays, comme l'Allemagne ne prélèvent aucune finance de douane.

Aujourd'hui ce sont les Etats Unis d'Amérique qui sont les grands fournisseurs de l'Europe en produits résineux et cette invasion a fortement influencé les prix des produits français. En ce qui concerne plus particulièrement la Suisse, le marché a changé depuis quelques années; tandis que nous tirions ces différents produits par l'intermédiaire de l'Allemagne, nous nous servons aujourd'hui directement en France et en Amérique. Il en résulte une diminution importante dans les prix, si bien que les 100 kg. d'essence de térébenthine qui étaient facturés à fr. 150 en 1885, et à fr. 160 en 1890, ne le sont plus aujourd'hui qu'à fr. 89,77.



Une nouvelle forme de l'épicéa commun.

Notre journal a publié, ces dernières années, la description de quelques épicéas dont l'écorce présente, dans sa structure anatomique, des différences marquées avec le type normal. Monsieur le prof. Schröter a, récemment, dans un livre très remarqué, décrit les nombreuses variétés et formes de l'épicéa commun qu'il considère comme le plus variable et le plus plastique de tous nos arbres forestiers.¹

Rappelons ici, pour la compréhension de ce qui va suivre, ce que dit cet auteur de deux des formes („*lusus*“) qu'il a établies.

Picea excelsa Link, *lusus corticata* Schr. Epicéa à écorce épaisse. (*Dickrindige Fichte*).

Caractères. Ecorce mesurant jusqu'à 9 cm. d'épaisseur, gercurée longitudinalement, présentant beaucoup d'analogie avec celle du mélèze ou du pin sylvestre, mais dont la structure anatomique est celle du type de l'épicéa, après la formation du rhytidome.

On en connaît actuellement 6 exemplaires, dont un en Suisse. C'est celui du Bois des Vuarnoz, près du Chalet à Gobet, sur le territoire de Lausanne et que notre vénéré collègue M. Curchod

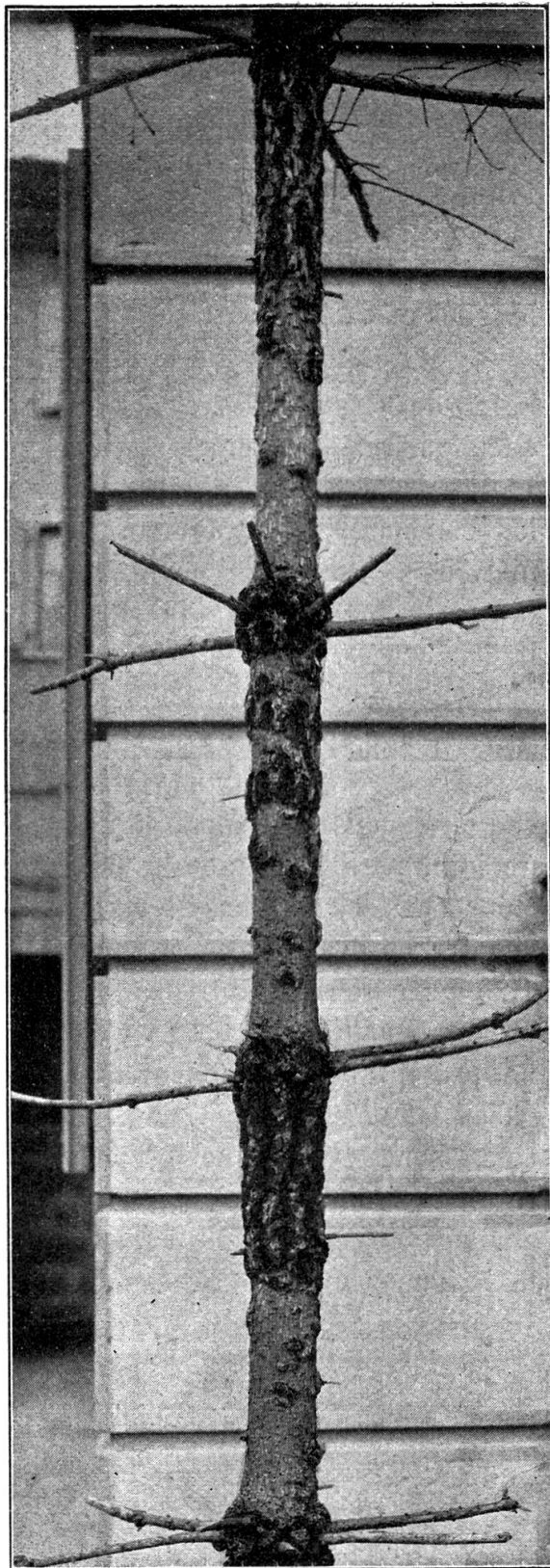
¹) Dr C. Schröter. Über die Vielgestaltigkeit der Fichte. Zürich 1898.

Verdeil, inspecteur des forêts, a le premier décrit. Cet arbre mesure 30 mètres de hauteur et 35 cm. de diamètre, à 1,3 m.; son âge a été estimé à 80 ans, ce qui augmente encore l'intérêt de ce singulier spécimen, c'est que la déformation de son écorce ne s'étend que sur le pied de l'arbre et s'arrête brusquement à environ 2,80 m. du sol. Au-dessus, l'écorce redevient normale. L'arbre entier est complètement sain, mais il ne porte pas de fruits.

Picea excelsa Link,
lusus tuberculata Schr :
Epicéa à verrues (*Zizenfichte*).

Caractères. Tige couverte, au moins dans sa partie inférieure, de surélévations corticales de forme conique, atteignant jusqu'à 3 cm. d'épaisseur. Ces „verrues“ sont composées de couches alternantes de tissu phelloïde (pseudoliège) et de liège proprement dit, formées toutes deux exclusivement par la couche de phellogène.

Quand a paru le livre du Dr Schröter, on connaissait, au total, 4 spécimens de cette curieuse forme,



dont un en Suisse (au Moos près Zofingue). Dès lors ce nombre s'est considérablement accru et nous aurons prochainement l'occasion d'en mentionner ici de nouveaux.

Nous avons trouvé, dernièrement, dans la forêt de l'Essert Fourgon à M. Marc Dind (Les Planches, Montreux) une forme intermédiaire entre les deux ci-dessus mentionnées. En raison de son intérêt scientifique, on nous permettra de la décrire un peu longuement ici.

La forêt de l'Essert Fourgon est sise au-dessous du fameux hôtel de Caux Palace, à environ 800 m. d'altitude. L'arbre en question était compris dans une plantation d'épicéa d'environ 20 ans. Il eût été du plus grand intérêt de suivre pas à pas son développement ultérieur. Malheureusement, la neige, pendant l'hiver dernier, en a brisé la cime et il a fallu l'abattre.¹ Sa longueur totale comptait 8,60 m. Presque dominé par ses voisins plus vigoureux, il commençait à périlcliter, ce dont fait foi la longueur des pousses annuelles de sa cime. Celles-ci mesuraient, à partir du haut 2, 6, 24, 27, 29, 25, 47, 44 etc. cm.

La tige frappait au premier coup d'œil, par un développement exagéré, mais nettement localisé de l'écorce. Ces renflements, vus de loin, paraissent autant de manchons dont on l'aurait affublée. Leur épaisseur dépassait celle de l'écorce voisine de un à un centimètre et demi. Ces singulières formations ne commençaient qu'à 1,25 m. au-dessus du sol; 4 de ces manchons sont complets; ils étaient compris entre 1,25 et 3,20 m. de hauteur. Plus bas, l'écorce ne présentait rien d'anormal; au-dessus étaient quelques manchons en voie de formation, mais leur forme ne s'accuse qu'indistinctement. Ainsi que le montre la photographie reproduite ici, le manchon verruqueux commence à l'extrémité supérieure de chaque pousse annuelle et descend à peu près jusqu'à la moitié de la longueur de celle-ci. Ces longueurs étaient les suivantes:

1 ^{re} pousse.	Longueur	41 cm.	longueur du manchon	20 cm.
2 ^e	"	40	"	20 "
3 ^e	"	54	"	26 "
4 ^e	"	61	"	23 "

¹) On peut l'examiner au Musée botanique de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich.

Sur toute leur longueur, ces manchons sont profondément gerçurés et leur extérieur rappelle, à s'y méprendre, celui de l'écorce du mélèze. Ce sont là exactement les caractères de l'écorce de *P. e. l. corticata*.

Si l'on examine la tige sur la partie inférieure de ces pousses, on constate de nombreuses petites verrues de peu d'élévation, mais pourtant nettement différenciées et dont chacune porte, à son sommet, l'extrémité d'un rameau. Nous avons vu à propos de l'épicéa à verrues du Moos¹ que chaque verrue portait aussi, à son intérieur, les restes ou la trace d'un rameau. Rappelons encore que sur ce spécimen, les verrues étaient nombreuses et serrées au sommet de chaque pousse mais manquaient presque complètement à sa base.

Qu'en conclure?

Notre épicéa de l'Essert Fourgon est-il une forme intermédiaire entre *corticata* et *tuberculata*, ou bien, en dernière analyse, ces deux formes n'en seraient-elles qu'une seule et même dont *tuberculata* représenterait le premier stade et *corticata* le dernier terme? Ou encore, aurions-nous à faire à un vrai *corticata* inachevé faute d'années? C'est ce que l'arbre nous aurait peut-être appris un jour si le sort n'avait voulu qu'il échangeât son beau poste dans le perchis de l'Essert Fourgon contre les poussiéreuses vitrines où il repose maintenant. Nous n'avons pas qualité pour trancher cette question. Peut-être les botanistes à l'aide du microscope, sauront-ils le faire.

Nous avons simplement voulu, par ces lignes, donner un nouvel exemple de cette merveilleuse plasticité et variabilité de la plus importante essence de nos forêts. De la part d'un arbre qui étend son domaine depuis les Pyrénées jusqu'en Laponie et qui, de la plaine s'élève jusqu'à la limite supérieure de la végétation ligneuse, il y a là, au reste, rien qui puisse étonner. Et nous croyons que si nous voulons l'étudier mieux, il nous ménage encore de nombreuses surprises.

H. Badoux.

¹) Schweizerische Zeitschrift für das Forstwesen. 1899, p. 157.

